LES PETITS MARCHEURS PÉDIBUS

Saint-Germain lès-Corbeil

PEDIBUS CHARTE ENFANT

LE PÉDIBUS, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le pédibus est une possibilité d'aller à l'école ou une activité extrascolaire sans utiliser la voiture.

COMMENT CA MARCHE

Je suis encadré avec d'autres enfants par des adultes qui m'accompagnent jusqu'à l'école en suivant l'itinéraire mis en place !
Sur le trajet, des arrêts sont prévus pour prendre d'autres enfants de mon école.

UTILISER LE PEDIBUS PERMET :

- de limiter la pollution de l'air ;
- de pratiquer une activité physique quotidienne pour être en super forme !
- de s'aérer l'esprit avant d'arriver en classe ;
- d'apprendre les règles de la sécurité routière.

JE M'ENGAGE A RESPECTER

1. Je m'équipe en fonction du temps et je porte mon sac convenablement pour ne pas gêner mes voisins.
2. J'arrive à l'avance à l'arrêt Pédibus pour ne pas le manquer et j'attends sur le trottoir, loin du bord de la chaussée. Si je manque le Pédibus, j'applique les consignes de mes parents (rentrer à la maison ou aller à l'école seul).
3. Je respecte les consignes données par le conducteur.
4. Je respecte les règles du Code de la route.

Prénom et Nom :

Adresse :

☐ J'ai bien pris connaissance de la charte du Pédibus et je m'engage à suivre les 4 règles.

Date : **Signature :**